Image not found or type unknown

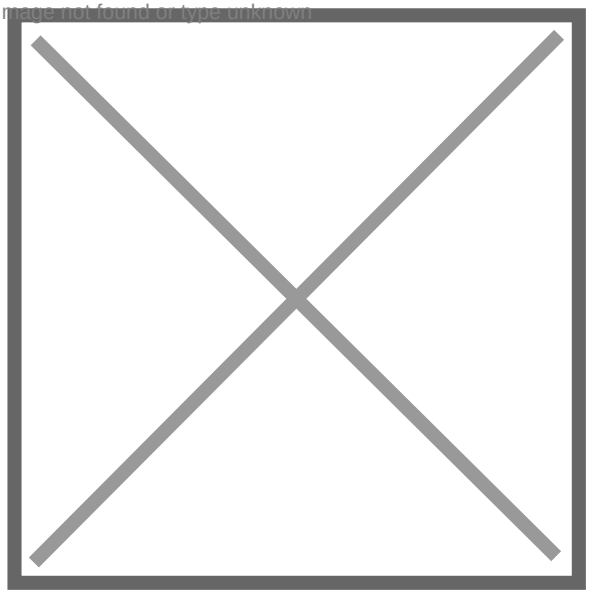

Vol a main armée avec violence sans gravité

Par **b2just**, le **06/02/2015** à **21:34**

Bonjour,

Mon ami est en détention provisoire pour vol à main armée avec violence, sans gravité. Combien risque-t'il sachant qu'il avait des antécédents (possession de stupéfiants, cannabis, consommation).

Merci d'avance.

Par **aguesseau**, le **07/02/2015** à **00:32**

bjr,
il s'agit d'un vol aggravé puisqu'il y a eu usage ou menace d'une arme.
selon l'article 311-8 du code pénal, la peine (maximale)est de 20 ans de réclusion criminelle et 150000 € d'amende.
il peut y avoir également une période de sûreté.
cela sans tenir des faits de violence et des antécédents de votre ami liés aux stupéfiants.
cdt

Par **b2just**, le **13/02/2015** à **11:52**

Combien de temps peut-il rester en détention car ils étaient deux et pas de preuves sur le complice donc l'affaire est bloquée.

Par **aguesseau**, le **13/02/2015** à **12:09**

bjr,
la décision dépend du juge d'instruction et du juge de la liberté et de la détention.
juges qui connaissent le dossier alors que nous ne le connaissons donc impossible de répondre à votre question.
cdt

Par **b2just**, le **13/02/2015** à **12:37**

Et peut-il avoir un jugement ?

Par **alterego**, le **13/02/2015** à **15:02**

Bonjour,

"Sans gravité"... c'est de l'humour ou un peu juste vous êtes à côté de la plaque ?

Selon vous, la gravité commence à combien de blessés ou de morts ?

Par **aguesseau**, le **13/02/2015** à **15:22**

c'est le juge d'instruction qui décide s'il traduit votre ami devant le tribunal.
pour relayer alterego, j'ai l'impression que vous ne vous rendez pas compte de la gravité des faits commis par votre ami.
si un jour vous vous trouvez face à un individu qui vous menace d'une arme, je pense que vous changerez d'avis.

Par **moisse**, le **11/06/2015** à **16:27**

Hello @eozen.
Ce que vous ne comprenez pas est qu'une arme n'est pas forcément une arme à feu.
Un sabre ou une batte de base-ball, un objet contendant, sont des armes.
Un cutter, un couteau, une hache...pareil.

Par **moisse**, le **11/06/2015** à **20:01**

[citation] tandis qu'une tronçonneuse, une pioche, un rateau ou une barre à mine qui vous tue

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

n'en sont pas.... [/citation]
Il vous a été dit que si.
Soit c'est à main nue, soit c'est à main armée, même avec un simple cure-dent.
Pour un titulaire d'une maitrise en droit, vous paraissez peu enclin à admettre certaines choses qui ne souffrent pas de discussion depuis longtemps.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés